

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue par au siège social de la régie suivant la loi le 25 novembre 2021.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson
Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

M. Pierre Morneau, directeur général assiste également à la séance et agira comme greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Réjean Bédard déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

84-11-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 25 novembre 2021 tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - NOMINATION DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS OFFICIELS
 - 3.1 - Nomination de M. Mario Chiasson - représentant de la municipalité de Sainte-Justine
 - 3.2 - Nomination - M. Jean-Guy Labbé - Substitut pour la municipalité de Sainte-Justine
 - 3.3 - Nomination - Mme Rachel Goupil - représentante de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis
 - 3.4 - Nomination M. Daniel Thibault - représentant de la municipalité de Saint-Magloire
 - 3.5 - Nomination Mme Marie-Hélène Ménard - substitut pour la municipalité de Saint-Magloire
 - 3.6 - Nomination de M. Richard Bizier - représentant de la municipalité de Sainte-Sabine
 - 3.7 - Nomination - Étienne Prévost - substitut pour la municipalité de Sainte-Sabine
 - 3.8 - Reconduction de M. Réjean Bédard - Représentant de la municipalité de Saint-Cyprien
- 4 - NOMINATION DU PRÉSIDENT
- 5 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2021
- 6 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2021
 - 6.1 - RÉOLUTION - DEUXIÈME SIGNATAIRE AU COMPTE
- 7 - AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 - DÉTAILS DES SORTIES DU MOIS
 - 7.2 - SUIVI - FORMULAIRES AUTO-INSPECTION
 - 7.3 - CALENDRIER DES RENCONTRES 2022
 - 7.4 - RÉOLUTION - APPROPRIATION DE SURPLUS - BUDGET ÉQUILIBRÉ 2022

- 8 - CORRESPONDANCE
- 9 - VARIA
 - 9.1 - SOUPER DE NOEL
 - 9.2 - Déclaration intérêts pécuniaires et apparentés
- 10 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - NOMINATION DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS OFFICIELS

85-11-21

3.1 - Nomination de M. Mario Chiasson - représentant de la municipalité de Sainte-Justine

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Mario Chiasson à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Sainte-Justine ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour. M. Chiasson est nommé comme représentant officiel de la municipalité de Sainte-Justine en remplacement de M. André Ferland.

86-11-21

3.2 - Nomination - M. Jean-Guy Labbé - Substitut pour la municipalité de Sainte-Justine

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARIO CHIASSEON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Jean-Guy Labbé à titre de substitut du M. Mario Chiasson, représentant de la municipalité de Sainte-Justine, au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Sainte-Justine ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour.

87-11-21

3.3 - Nomination - Mme Rachel Goupil - représentante de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement Mme Rachel Goupil à titre d'administratrice au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Saint-Camille ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour. Mme Goupil est nommée comme représentante officielle de la municipalité de Saint-Camille en remplacement de M. Marcel Bégin.

88-11-21

3.4 - Nomination M. Daniel Thibault - représentant de la municipalité de Saint-Magloire

IL EST PROPOSÉ PAR MME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Daniel Thibault à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Saint-Magloire ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour. M. Thibault est

nommé comme représentant officiel de la municipalité de Saint-Magloire en remplacement de Mme Marielle Lemieux.

89-11-21

3.5 - Nomination Mme Marie-Hélène Ménard - substitut pour la municipalité de Saint-Magloire

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement Mme Marie-Hélène Ménard à titre de substitut de M. Daniel Thibault, représentant de la municipalité de Saint-Magloire au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Saint-Magloire ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour.

90-11-21

3.6 - Nomination de M. Richard Bizier - représentant de la municipalité de Sainte-Sabine

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARIO CHIASSEON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Richard Bizier à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Sainte-Sabine ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour. M. Bizier est nommé comme représentant officiel de la municipalité de Sainte-Sabine en remplacement de M. Étienne Prévost.

91-11-21

3.7 - Nomination - Étienne Prévost - substitut pour la municipalité de Sainte-Sabine

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Étienne Prévost à titre de substitut de M. Richard Bizier, représentant de la municipalité de Sainte-Sabine au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Sainte-Sabine ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour.

92-11-21

3.8 - Reconduction de M. Réjean Bédard - Représentant de la municipalité de Saint-Cyprien

IL EST PROPOSÉ PAR MME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme officiellement M. Réjean Bédard à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins en date du 25 novembre 2021 et ce, conformément à la résolution officielle obtenue de la municipalité de Saint-Cyprien ayant été déposée à la séance du conseil de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ce même jour.

93-11-21

4 - NOMINATION DU PRÉSIDENT

ATTENDU QU'À la suite des élections municipales qui ont eu lieu le 7 novembre 2021, le conseil de la Régie sera composé quatre nouveaux représentants sur cinq à compter de ce jour (25 novembre 2021);

ATTENDU QUE le conseil de la régie des incendies doit nommer un(e) président(e) chaque début d'année et qu'il ne reste qu'une rencontre en 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) propose M. Mario Chiasson comme président jusqu'au mois de décembre 2022.

M. Chiasson accepte la présidence.

ADOPTÉE

94-11-21

5 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2021

M. Morneau fait la lecture du procès-verbal à l'assemblée.

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent que celui-ci est conforme au déroulement de la séance du 20 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 20 octobre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

95-11-21

6 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 11-2021 en date du 10 novembre 2021 et dans laquelle figurent tous les comptes à accepter du mois de novembre totalise un montant de 26,409.63 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no.11-2021. Le total des comptes pour novembre 2021 s'élève à 26,409.63 \$

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 11-2021.

ADOPTÉE

96-11-21

6.1 - RÉOLUTION - DEUXIÈME SIGNATAIRE AU COMPTE

ATTENDU QU'à la suite des élections de novembre 2021, Mme Lemieux ne siège plus au conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins comme représentante de la municipalité de Saint-Magloire;

ATTENDU QU'à la suite des élections, M. Mario Chiasson a été désigné comme représentant de la municipalité de Sainte-Justine pour siéger au sein du conseil de la régie et qu'il a été nommé président de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins pour la prochaine année;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise M. Mario Chiasson, président et représentant de la municipalité de Sainte-Justine à signer pour et au nom de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) tous les documents relatifs à la régie;

QUE par cette résolution soit révoquée les autorisations de Mmes Marielle Lemieux et Émilie Goudreault-Veillette à signer les documents relatifs à la régie des incendies du secteur Est des Etchemins.

ADOPTÉE

7 - AFFAIRES COURANTES

7.1 - DÉTAILS DES SORTIES DU MOIS

M. Morneau explique en détails les sorties du mois dernier.

7.2 - SUIVI - FORMULAIRES AUTO-INSPECTION

Le ministre de la sécurité publique exige que soient effectuées 500 visites d'inspection dans les foyers du territoire de la régie par année.

Étant donné les risques reliés à la pandémie, un formulaire d'auto-inspection a été envoyé par la poste dans 750 foyers sur le territoire de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins en 2021. Les formulaires sont aussi disponibles en ligne. Tous les détails sont expliqués dans la lettre envoyée par la poste avec le formulaire. Les répondants peuvent retourner leur formulaire rempli par la poste, directement au siège social de la Régie en main propre, par courriel ou en ligne. Lorsque les formulaires sont retournés, M. Morneau entre les données dans son logiciel et vérifie les points problématiques / non-conformes pour chacun.

À ce jour, 465 formulaires ont été retournés et compilés pour l'année 2021. Cela représente un pourcentage de 93 % pour l'atteinte de l'objectif annuel fixé par le ministère de la Sécurité publique.

97-11-21

7.3 - CALENDRIER DES RENCONTRES 2022

Le calendrier 2022 proposé est présenté par M. Morneau. Les dates de rencontre ont été choisies en fonction du montage du calendrier de l'année 2021, soit le 3e mercredi de chaque mois.

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord de tenir les rencontres le 3e mercredi du mois, comme en 2021;

ATTENDU QUE plusieurs membres et employés de la régie sont en vacances pendant le mois d'août;

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le calendrier des rencontres pour l'année 2022 tel que modifié. Le calendrier ci-dessous fait office de calendrier officiel des rencontres de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins pour l'année 2022.

17 janvier 2022
16 février 2022
16 mars 2022
20 avril 2022
18 mai 2022
15 juin 2022
20 juillet 2022
21 septembre 2022
19 octobre 2022
16 novembre 2022
21 décembre 2022

ADOPTÉE

7.4 - RÉSOLUTION - APPROPRIATION DE SURPLUS - BUDGET ÉQUILIBRÉ 2022

LA RÉSOLUTION EST REPORTÉE À LA SÉANCE DE DÉCEMBRE AFIN QUE M. MORNEAU ENVOIE LES DOCUMENTS DÉTAILLÉS À CHACUN DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS.

~~CONSIDÉRANT QUE~~ le conseil de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins a présenté un budget équilibré de 340,615.00\$ pour l'année 2022;

~~CONSIDÉRANT QUE~~ le budget présenté et adopté suggère les revenus suivants:

~~–321,334.00 \$ en quote-part réparties aux municipalités selon l'entente de fonctionnement~~

~~–19,281.00 \$ en appropriation de son budget à même les surplus non-affectés~~

~~CONSIDÉRANT QUE~~ la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins est régie par le code municipal du Québec et veut faire une appropriation du surplus non-affecté au montant 19,281.00\$ afin de réduire le montant de la quote-part 2022 pour chacune des 5 municipalités;

~~PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE~~ le conseil de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins accepte de faire l'appropriation suivante de sa réserve financière:

~~Des surplus non-affectés: une appropriation de 19,281.00 \$ pour un budget 2022 équilibré au montant de 340,615.00 \$ et réduire la charge payée par les municipalités dans leur quote-part.~~

ADOPTÉE

8 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

9 - VARIA

9.1 - SOUPER DE NOËL

Étant donné les risques de propagation dû à la pandémie (COVID-19), il a été décidé de ne pas organiser de festivités pour la fête de Noël 2021.

9.2 - Déclaration intérêts pécuniaires et apparentés

Les formulaires pour la déclaration d'intérêts pécuniaires et les apparentés ont été remis à tous les membres du conseil qui les ont remplis et redonnés à M. Morneau séance tenante.

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le règlement concernant l'allocation aux élus a été remis et expliqué aux nouveaux membres.

98-11-21

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARIO CHIASSON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20H33.

ADOPTÉE